

82 N° 5 1960

Le problème sacerdotal en Europe. À propos
d'un ouvrage récent

Roger MOLS (s.j.)

p. 513 - 516

<https://www.nrt.be/it/articoli/le-probleme-sacerdotal-en-europe-a-propos-d-un-ouvrage-recent-1878>

Le Problème sacerdotal en Europe

A propos d'un ouvrage récent

Inutile de se le dissimuler : voilà des années que nombre de pasteurs et d'autres esprits clairvoyants ont donné l'alarme. Notre vieille Europe chrétienne connaît une crise de recrutement sacerdotal. Fermer les yeux à ce problème serait politique d'autruche. Encore faut-il pouvoir les ouvrir de manière à percevoir la situation actuelle dans ses dimensions véritables et complexes, à l'échelle du continent européen tout entier. C'est ce qui incita les dirigeants de l'Institut International de recherches socio-ecclésiastiques à organiser à Vienne, en octobre 1958, un colloque réunissant des spécialistes de sociologie religieuse et de pastorale d'ensemble. Il s'agissait avant tout de dresser un inventaire numérique de la situation actuelle, d'en expliquer les éléments et de détecter les remèdes capables de l'améliorer.

Vingt et un rapports furent présentés à ces journées d'études. On entendit tour à tour des spécialistes venus d'Autriche, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Irlande, de Suède, des Pays-Bas, de Belgique, de France, de Suisse, d'Espagne et d'Italie exposer tantôt la situation d'ensemble de leur pays, tantôt un problème plus particulier ou une question de méthode. L'ouvrage que voici¹ contient le texte des rapports dans la langue originale (ordinairement en allemand, quelques-uns en français, anglais ou italien) doublé d'un résumé en une autre langue (français ou allemand). Il constitue donc l'exposé d'ensemble le plus actuel sur ce sujet. Ce n'est pas à dire qu'il faille prendre pour argent comptant tout ce qui s'y trouve exprimé d'une manière ou d'une autre.

Il est de la nature de rapports de ce genre de laisser une large place à la discussion. En tout cas, comme thème à réflexions, l'ouvrage est d'une très grande richesse. Impossible de dire désormais que le sérieux, l'urgence et la gravité du problème n'ont pas été entrevus et clairement signalés.

Parmi les questions abordées avec la plus grande insistance il faut mentionner :

1) La nécessité de confronter la formation sacerdotale avec le visage culturel du monde d'aujourd'hui. Excellent rapport du P. Dingemans, qui devrait être lu avec la plus grande attention par quiconque se préoccupe de la formation du clergé.

2) La tâche gigantesque qui tôt ou tard s'imposera à l'Occident, lorsqu'il lui faudra prendre la relève sacerdotale au-delà du rideau de fer. Appel angoissé du « Spekpater », le P. Werenfried Van Straaten, à s'y préparer dès maintenant. Même ainsi, n'est-ce pas une goutte d'eau dans l'océan ?

1. *Le problème sacerdotal en Europe*. Die Europäische Priesterfrage. Actes du colloque international de Vienne du 10 au 12 octobre 1958. Hors commerce. Bruxelles, Centre de Recherches socio-religieuses, 5 rue Guimard, 1959, 24 × 17 cm., 352 p. Prix : 240 frs.

3) L'influence des transformations de la structure professionnelle des sociétés actuelles. Nombre de rapports signalent une baisse du pourcentage des vocations dans le monde rural. Mais aucun ne se demande clairement si ce recul dépasse ou non la diminution relative des ruraux dans l'ensemble de la population.

4) Le recours inévitable à une plus large prise en charge de l'apostolat, même paroissial, par les ordres et congrégations religieuses. Un seul rapporteur a eu le courage de souligner les difficultés que cela comporte, du moins en certains pays.

5) L'augmentation relative des vocations tardives. Mais aussi longtemps que certains auteurs s'obstineront à considérer comme tardives des vocations de 16-18 ans, il n'y aura pas moyen de se mettre d'accord. D'ailleurs nous n'avons vu nulle part que les participants à ce colloque aient accordé une attention suffisante au fait que l'évolution des programmes scolaires contribue à poser en termes différents le problème du recrutement sacerdotal.

6) L'examen des diverses formules de préparation au sacerdoce. Le rapporteur plus spécialement chargé d'examiner cette question rompt une lance en faveur de la formule des petits séminaires. Nous préférons avouer qu'il ne nous a absolument pas convaincu. Son argumentation, fragmentaire sur toute la ligne, revient à dire que plus le milieu ambiant est paganisé, plus il faut en « prémunir » le futur prêtre. C'est pour cela, affirme-t-il, qu'au moyen âge on pouvait se passer de séminaires. Est-ce alors pour cela aussi que, dans l'Eglise primitive, il n'y en avait pas non plus?

L'ouvrage n'est pas seulement très intéressant et instructif par le nombre et la variété des problèmes qu'il soulève, il contient aussi un ensemble de renseignements statistiques sur la situation actuelle du clergé dans la plupart des pays d'Europe. Le seul reproche qu'il faille faire à ces statistiques, c'est d'avoir été dressées par les divers conférenciers, sans plan d'ensemble, ce qui les empêche parfois d'être comparables. On y trouve généralement les effectifs des prêtres, des séminaristes, du clergé séculier et régulier, du clergé affecté au ministère paroissial ou non, du nombre moyen de catholiques par prêtre. Ces derniers chiffres sont assez faciles à calculer. Malheureusement ils ne signifient pas grand chose. Une région qui comprend un prêtre pour 800 habitants peut être aussi démunie qu'une autre qui en possède un pour 1200 et davantage. Ce qu'il faudrait faire, c'est déterminer une unité conventionnelle, que l'on pourrait appeler « unité de pastoration » et dont les facteurs seraient, outre le nombre d'habitants (et leur degré de pratique...), l'étendue du territoire paroissial, la structure de son habitat et le nombre de lieux de culte à desservir. Ce qui conduira à ramener à des proportions plus exactes l'écart classique entre Espagne du Nord et du Sud, Italie du Nord et du Sud, et ne permettra certainement plus de dire que le diocèse de Namur est mieux pourvu que celui de Gand.

Les tableaux statistiques les plus complets et les mieux présentés concernent l'Allemagne et l'Angleterre. D'autres données se rapportent à l'Autriche, aux Pays-Bas, à la Belgique (une erreur d'impression), à la Suisse et à l'Irlande. Les exposés sur l'Espagne et l'Italie abondent eux aussi en chiffres de toutes sortes. Mais il est plus difficile de les interpréter correctement. Les chiffres qui rendent compte de l'effort exceptionnel déployé par l'Espagne depuis quelques années pour remédier à la pénurie de prêtres en Amérique Latine sont une véritable révélation : 2276 prêtres et religieux et 8415 religieuses, pour les 3 années 1954-57. Dans sept pays d'Amérique Latine, le clergé en provenance d'Espagne dépasse en nombre le clergé natif du pays. Mais d'autres données sont incompatibles (p. ex. l'écart entre le diocèse le plus riche et le plus pau-

vre : 1 à 15, pp. 175 et 179; 1 à 7, p. 176) ou incompréhensibles (p. ex. « le séminaire de Barcelone a besoin de 1500 séminaristes et il n'arrive qu'à 50 », p. 179 — et il est dit à la même page que 60 séminaristes sont entrés en 1958). Pour l'Italie nous ne parvenons pas à comprendre comment les chiffres de la p. 197 sur les ordinations des 5 dernières années représentent un « lento miglioramento » : en 1952, 127 diocèses ont fourni 729 nouveaux prêtres; en 1958, il fallut 201 diocèses pour en fournir 833. Et pourquoi avoir donné des chiffres pour des années isolées plutôt que des moyennes annuelles? Négligence plus grave : les chiffres de taux d'ordination donnés p. 199 pour les « diocèses » de plus de 100.000 habitants sont présentés dans la traduction allemande comme concernant les « villes » de plus de 100.000 habitants (p. 207) et renferment en outre un chiffre erroné.

Pour un seul pays aucun tableau statistique, même sommaire, n'a été publié : la France. C'est bien dommage. Il aurait permis de comparer sa situation à celle des autres pays d'Europe. Il aurait surtout permis de contrôler une donnée énigmatique figurant à la fois dans le rapport d'introduction (p. 37) et dans sa traduction française (p. 56). Voici le texte de cette dernière : « En France, l'augmentation de 2,8 pour cent, que les effectifs du clergé ont enregistrée au cours de ces dix dernières années est due au fait que le léger recul du clergé séculier (— 60) est largement compensée par la forte augmentation des réguliers (+ 1417 = 26 p. 100) ». D'après les chiffres donnés, il s'agit uniquement de religieux prêtres, la population totale des réguliers de France étant bien supérieure à quelque 7000 unités. Et dire que tant de nos contemporains s'imaginent vivre en pleine crise d'effectifs sacerdotaux, spécialement en France. Si ces chiffres sont vrais, ils eussent mérité de figurer en bonne et due place dans un tableau statistique confectionné tout exprès à leur intention pour les mettre en évidence. Comment donc : un excédent annuel de 142 nouveaux prêtres, et cela depuis dix ans ! Alors que la pyramide d'âge des religieux français est à peine moins défavorable que celle du clergé diocésain. Cela suppose un recrutement énorme au cours des premières années d'après guerre. Comme il serait intéressant de savoir si un tel mouvement s'est maintenu jusqu'aujourd'hui. Et comme il est tentant de le mettre en parallèle avec la reprise de la natalité, comme indice d'une transformation des mentalités.

La situation globale des pays d'Europe Occidentale est reproduite sur un cartogramme, à la p. 326. On y distingue quatre catégories : les pays « sinistrés », avec un déficit alarmant (Portugal, Autriche); les pays capables de se suffire, moyennant adaptation structurelle (France, Espagne, Italie, Allemagne de l'Ouest); les pays à minorité catholique vivant d'une importation de prêtres (Angleterre, Ecosse, Scandinavie, Allemagne de l'Est); les pays possédant un excédent disponible (Malte, Irlande, Suisse, Benelux). Mais il faut tenir compte aussi des perspectives d'avenir, au moins de celles qui se dégagent des courbes d'entrées aux séminaires et noviciats. Ces points ont très fortement retenu l'attention de la plupart des rapporteurs. Les chiffres qu'ils publient sont très consolants pour l'Irlande et l'Espagne, satisfaisants pour l'Angleterre, inquiétants dans la plupart des autres pays. Cette inquiétude résulte moins d'une diminution des entrées que d'une baisse assez considérable du « rendement », phénomène dont on cherche en vain à déterminer les causes avec exactitude.

Tout au long des rapports il est aussi très souvent question de l'incidence de l'urbanisation sur la répartition du clergé et sur l'évolution des vocations. Il est dommage que ce sujet n'ait pas fait l'objet d'un rapport spécial enveloppant

la situation européenne dans son ensemble. Un tel examen pourrait réserver de curieuses surprises. Il montrerait peut-être que, de toutes les grandes villes d'Europe, Rome est la plus pauvre en vocations : pour 2 millions d'habitants, deux nouveaux prêtres romains d'origine aux ordinations de 1957 (s'il faut en croire les chiffres d'ordinands donnés p. 29; les 3 millions attribués à la population étant de toute manière inexacts). Il révélerait certainement des décalages énormes de prise en charge sacerdotale. Décrivant la situation de Vienne, un rapporteur la présente comme réellement tragique. Il faut s'entendre. Les chiffres mesurant l'état actuel sont d'un ordre de grandeur analogue à ceux de la plupart des grandes villes. Avec sa moyenne de 10.000 habitants par paroisse, Vienne fait très bonne figure parmi les « villes millionnaires catholiques » d'Europe. Ni Rome, ni Milan, ni Bruxelles, ni Barcelone, ni bien entendu Madrid et Paris, ne peuvent en dire autant. Mais ce qui est vrai, c'est que dans la capitale autrichienne la relève est plus compromise à cause d'une pyramide d'âge plus défavorable et d'un nombre dérisoire de grands séminaristes.

Ce n'est qu'envers des amis que l'on ose prendre la liberté de signaler leurs déficiences. Nous n'avons pas manqué de le faire au cours de notre recension. Nous aurions pu ajouter que, malgré leur dévouement que nous ne voulons pas mettre en doute, typographes et correcteurs d'épreuves nous semblent en avoir pris un peu trop à leur aise. Il reste que ce magistral ensemble de rapports contient une documentation unique et fait preuve d'un effort lucide pour envisager ce problème crucial du recrutement sacerdotal dans ses dimensions réelles. Pour la première fois celui-ci est posé dans un cadre qui dépasse celui du diocèse ou de la nation : dans son cadre continental européen. Ce qui permet d'emblée, comme pour une carte météorologique, de localiser les zones de hautes et celles de basse pression et permettra, on doit l'espérer, de procéder avec une meilleure connaissance de cause à une répartition équitable des ouvriers dans la moisson du Père.